

# Parc naturel régional du Vercors

ECOGARDE

## RAPPORT D'ACTIVITE

Sylvain Roche

Secteur

Diois

2025



# TABLE DES MATIÈRES

1. RAPPEL.....	4
1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	4
1.2. Les écocardes et le soutien aux manifestations.....	5
1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers.....	6
1.4. Le secteur Vercors Diois et ses communes.....	6
2. SYNTHÈSE.....	7
3. MISE EN AVANT DE QUELQUES PROJETS RÉALISÉS.....	8
3.1. Mise en place de l'abri de Côte Chèvre (Châtillon-en-Diois) .....	8
3.2. Aménagement des nouveaux itinéraires de randonnée depuis le Pont Rompu jusqu'à la Croix de Justin (Die).....	13
3.3. Bilan de la saison 2025 concernant le partenariat avec l'office de tourisme du Pays Diois.....	15
3.4. Mise en place d'un nouveau partenariat de présence et suivi au vallon de la Jarjatte et l'alpage du Fleyrard (Lus-la-Croix-Haute) .....	16
3.5. Entrée de la commune de Saint-Roman dans le Parc naturel régional du Vercors .....	17
3.6. Formation au commissionnement « police de l'environnement » (espaces et patrimoines naturels protégés) .....	18
4. BILAN ACTIONS PAR COMMUNES.....	19
4.1. PONET SAINT-AUBAN.....	19
4.2. MARIGNAC-EN-DIOIS.....	19
4.3. ROMEYER.....	20
4.4. LAVAL D'AIX.....	20
4.5. SAINT ROMAN.....	21
4.6. CHÂTILLON-EN-DIOIS.....	21
4.7. CHAMALOC.....	22
4.8. SOLAURE-EN-DIOIS.....	22
4.9. DIE.....	23
4.10. LUS-LA-CROIX-HAUTE.....	23
4.11. GLANDAGE.....	24
5. CONCLUSION.....	27
5.1. Temps de travail par missions.....	27
5.2. Bilan et perspectives.....	27
6. ANNEXES .....	28
6.1. Annexe 1 : compteurs d'Archiane et des Nonières.....	28
6.2. Annexe 2 : le métier d'écogarde en quelques images.....	30
6.3. Annexe 3 : chantier collectif des écocardes sur le secteur du Trièves avec la pose de poteaux de signalétique.....	31

6.4. Annexe 4 : participation à la journée des baliseurs de la Drôme .....	31
6.5. annexe 5 : Journée mondiale des gardes.....	33
6.6. Annexe 6 : comptage annuel IOD du Gypaète barbu .....	34
6.7. Annexe 7 : compte-rendu du chantier mené par l'équipe des écogardes à Lus-la-Croix-Haute .....	37
6.8. Annexe 8 : comptage de l'espèce Lagopède alpin sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux du Vercors.....	39
6.9. Annexe 9 : comptage de l'espèce Tétras lyre au chant sur la Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors.....	43

# 1. RAPPEL

## 1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

### LES MISSIONS PRINCIPALES

#### L'ÉCOGARDE

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers officiels.
- Accueille, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi qu'aux enjeux patrimoniaux et socio économiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux.
- Est un interlocuteur de terrain privilégié des collectivités du territoire.

### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins et sentiers balisés reste à la charge des collectivités concernées.

Participe à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité, petits travaux,...).

### LES MISSIONS AUTRES :

- - Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des hauts-plateaux du Vercors.
- - Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- - Prise en charge de stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions sur les chemins et sentiers en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, de la plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (veille avant travaux sur sentiers).

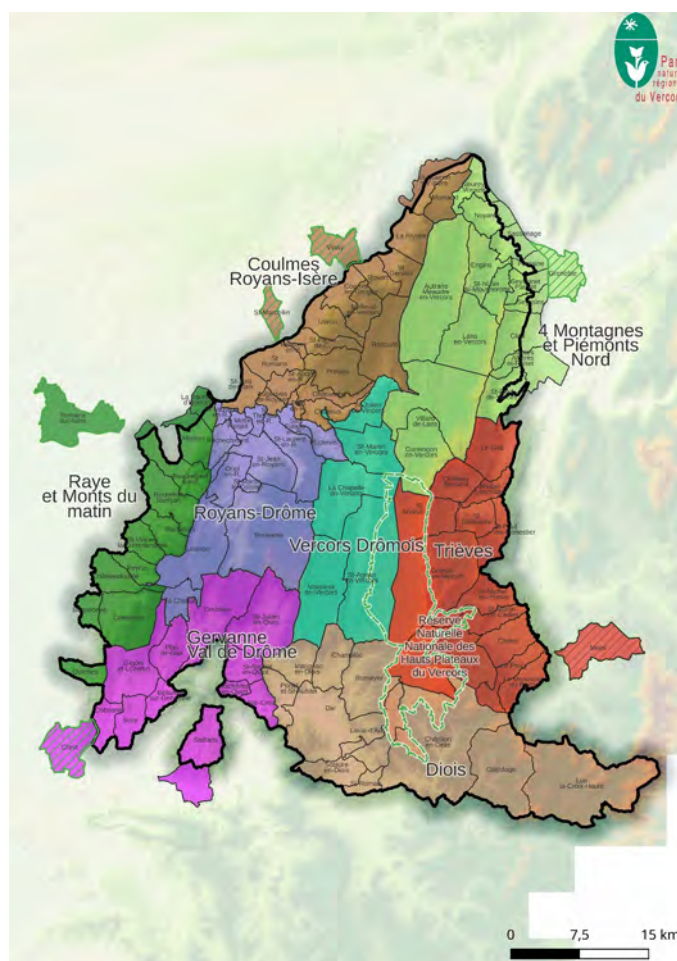
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de huit écocardes intervenant pendant six mois ou toute l'année pour certains sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors et répartis par secteurs.



Sylvain Roche, écocarde du secteur Vercors Diois



## 1.2. Les écocardes et le soutien aux manifestations

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet au préalable d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



## 1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE  
ÉCOGARDES CONCERNANT LA GESTION DES SENTIERS

### **L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES**

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

### **LES COMMUNES OU EPCI**

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

## 1.4. Le secteur Vercors Diois et ses communes

Marignac-en-Diois  
Ponet-Saint-Auban  
Solaure-en-Diois  
Saint-Roman  
Chamaloc  
Die

Romeyer  
Laval d'Aix  
Châtillon-en-Diois  
Glandage  
Lus-la-Croix-Haute



*Paysage du Diois @Brice Palhec PNRV*

## 2. SYNTHÈSE

### GESTION DES SENTIERS

**Nombre total de poteaux directionnels posés** (remplacement ou nouveaux) : 70

**Nombre de kilomètres balisés** (entretien, rafraîchissement) : 78 km, 100 km parcourus en veille.

#### Chantiers collectifs :

- Changements de nombreux poteaux signalétiques à Lus-la-Croix-Haute.

#### Travaux sur le secteur Diois :

- Mise en place de l'abri de Côte Chèvre (Châtillon-en-Diois), accompagnement sur la fin de chantier et participation à l'inauguration.
- Mise en place de la signalétique et du balisage des nouveaux itinéraires menant à la Croix de Justin depuis le bas de la commune de Die.
- Mise en place d'un nouveau partenariat sur le site du Vallon de la Jarjatte (Lus-la-Croix-Haute).
- Accompagnement de projets pour l'arrivée de la commune de Saint Roman dans le périmètre du Parc du Vercors.
- 40 alertes issues de la plateforme Suricate traitées.

#### Travaux sur les autres secteurs du Parc du Vercors :

- Accompagnement d'Agathe Couble, nouvelle écocarde sur le secteur du Val de Quint, qui va assurer le suivi de ces communes.
- Renfort sur le chantier dans le secteur du Trièves pour changer des poteaux de signalétique (annexe 3).

### SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

- Participation au comptage de l'espèce Tétraz lyre (sur la Réserve Naturelle des Hauts plateaux).
- Participation comptage de l'espèce Lagopède alpin (sur la Réserve Naturelle des Hauts plateaux).
- Participation au comptage du Gypaète Barbu (Protocole IOD voir annexe).
- Suivi du Vautours/Gypaète sur le site d'Archiane et les gorges des Gâts.

### SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Tournées communes avec les gardes de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux.
- Tournées communes en binôme sur des sites classés (Vallon de la Jarjatte, gorges d'Omlèze).
- Tournées de sensibilisation sur des sites majeurs : site classé d'Archiane et du vallon de Combeau (Châtillon-en-Diois), les alpages du Fleyrard et de Toussière (Lus-la-Croix-Haute), de Jiboui (Châtillon-en-Diois), sur les sites de Valcroissant (Die) et aux Sucettes de Borne (Glandage).
- Relevé des compteurs de fréquentation : Archiane et Nonières.

### PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS (dont les permanences en office de tourisme)

- Accueil les lundi matins (juillet/août) à l'office de tourisme de Die (voir bilan)
- Passages réguliers dans les offices de tourisme de Châtillon-en-Diois et de Lus-la-Croix-Haute.
- Intervention au festival Arts et Vignes de Châtillon-en-Diois.
- Soirée de sensibilisation au refuge de la Tour de Borne (Glandage).

- Participation journée des baliseurs de la Drôme (voir compte rendu + photos).

#### **ADMINISTRATIF, RÉUNIONS, FORMATIONS...**

- Formation préalable au commissionnement « Patrimoines et espaces naturels ».
- Participation à diverses réunions (équipe des écogardes, Parc du Vercors, avec les mairies du secteur Diois, avec l'ADEM pour le pastoralisme, avec les offices de tourisme du Diois, avec les partenaires des gîtes de Bénévisse et d'Archiane et avec diverses associations locales (Ours du Glandasse, collectif piétons diois, refuge de la Tour de Borne)...
- Administratif : gestion des mails, des appels téléphonique, de l'agenda électronique Egroupware, de la messagerie de groupe Signal, des applications numériques de travail Orux maps et Lizmap, rédaction de ce rapport et de divers compte-rendus.

### 3. MISE EN AVANT DE QUELQUES PROJETS RÉALISÉS

#### 3.1. Mise en place de l'abri de Côte Chèvre (Châtillon-en-Diois)



*Abri de Côte Chèvre*

## CHÂTILLON-EN-DIOIS MÉMOIRE ET PATRIMOINE

### L'abri léger de Côte-Chèvre est terminé



La construction de l'abri en bois de Côte-Chèvre sur la boucle patrimoniale des Nonières aux Nonières en passant par Combeau, vient de se terminer. Le clouage des planches pour le revêtement de toiture, a donné lieu à un ultime chantier collectif et une inauguration en présence des menuisiers de l'Esat de Recoubeau-Jansac, les éco-gardes du parc, des habitants des Nonières dont les descendants de la famille du père Bégoud à qui appartient le site, les élus de Châtillon-en-Diois dont son maire Eric Vanoni et le président du Parc Naturel Régional du Vercors, Jacques Adenot et son directeur Olivier Putot.

Sur l'ancienne commune de Treschemu-Creyers, au pied de la montagne de Beaufays, entre le col de Menée et le vallon de Combeau, est née l'idée de créer une boucle patrimoniale au départ des Nonières pour valoriser la mémoire de ce territoire et ses usages ancestraux. Le projet, qui a débuté en 2021, a été porté par la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois en lien avec le Parc naturel régional du Vercors et l'accord des familles Bégoud, Marin et Orand, propriétaire du site.

À côté de l'ancienne cabane de berger du père Bégoud, a été construit un abri léger en bois pour abriter les randonneurs de passage. Ce joli abri sommaire a été conçu par Jacques Félix-Faure de l'atelier 17C Architectes, fabriqué et posé par les menuisiers de l'Esat de Recoubeau<sup>(1)</sup> et terminé lors d'un chantier participatif avec les habitants.

En 2022, pendant une quinzaine de jours, un chantier international avec 10 bénévoles venus des quatre coins de la planète, sous la houlette de l'association Concordia avait permis de débroussailler le site, de sécuriser la vieille ferme d'alpage de Côte-Chèvre (aujourd'hui en ruine) et de préparer le sol avant l'installation de l'abri (mise en place de plot et fondation, création d'un chemin avec des pas japonais, création d'un bûchasson pour recueillir l'eau du toit).

Comme le soulignera Monique Orand, la maire déléguée de Treschemu-Creyers, « le parcours de cette boucle permet de faire découvrir cet espace naturel exceptionnel, où les générations qui nous ont précédés, ont façonné le paysage entre agriculture de montagne et culture

de la lavande. » Elle rappellera que le chantier international a laissé un excellent souvenir aux Nonières.

Jacques Adenot évoquera la richesse de ce projet partagé, dans ce lieu magique, qui a permis de tisser des liens tout au long des étapes. « Ce tissage de lien est exceptionnel et il ne faut pas rater l'occasion de le continuer, de poursuivre, entre vous, entre nous, ces liens, ce partage d'histoires, de projets. C'est ça l'esprit du Parc ! Le Parc, c'est nous, ce n'est pas un machin au-dessus, c'est nous tous. Et le fait que vous soyez tout là, les uns et les autres, les familles, les professionnels, les habitants, les gens qui aiment ce lieu, les élus, cela traduit tout à fait ce tissage. Car n'oublions pas le Vercors est tissé des autres ».

SLC

*(1) Pour l'anecdote, l'aménagement de l'abri léger de Côte-Chèvre était le dernier chantier de Didier Eglatin, le chef de l'atelier menuiserie de l'Esat de Recoubeau, avant son départ en retraite. Lors du chantier collectif, il était présent pour voir se conclure ce projet qui lui tenait à cœur au côté de son successeur Julien Fornalaz, le nouvel encadrant.*

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Réunion publique zonage et règlements

Lundi 16 juin à 18h30, salle Henri-Kubnick à Châtillon-en-Diois, réunion publique de présentation par la communauté des communes du Diois des documents de zonages et le règlement du futur document d'urbanisme dans le cadre du projet de PLUi.  
Pour les communes du secteur : Châtillon-en-Diois, Saint-Roman, Menglon, Boulc, Glandage, Lus-la-Croix-Haute.

## Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le vendredi 05 septembre 2025 de 16h30 à 19h à la salle Kubnick.  
Pensez à vous inscrire : [mairie.accueil@mairie-chatillonendiois.fr](mailto:mairie.accueil@mairie-chatillonendiois.fr) ou [forumasso26410@gmail.com](mailto:forumasso26410@gmail.com)

## BIBLIOTHÈQUE YVONNE-ODDON Le génie des alpages expose



Jusqu'au 25 juin, la bibliothèque Yvonne-Oddon accueille l'exposition *F'murrr, un génie dans le Diois*, aux horaires d'ouverture. L'exposition a été conçue et réalisée en 2024 par Barbara Pascarel et Elisabeth Walter pour le fonds de dotation F'murrr. Richard Dezaret dit F'murrr est né à Paris en 1946. Il est

Article sur la valorisation de l'abri de Côte Chèvre

## En mémoire du père Bégoud

Geneviève Bégoud, l'arrière-arrière-arrière-petite-fille de Victor Bégoud a rappelé l'histoire de ce lieu. Elle a rappelé que dans le courant des années 70, Séverine Beaumier avait utilisé les carnets du Père Bégoud et mené une enquête minutieuse et rigoureuse auprès des anciens pour retracer la vie des habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

De cette recherche était né son ouvrage : *un homme, un village. Les travaux et les jours dans le Haut-Diois au XIX<sup>e</sup> siècle*. La famille conserve encore précautionneusement les carnets de compte de Victor Bégoud. En mémoire du Père Bégoud, une stèle en bois a été posée par ses descendants devant les vestiges de l'ancienne ferme de montage en pierre.

Lors de cette journée, Monique Orand, fille d'Yvette et Fleury Orand, a partagé ses souvenirs d'enfance, expliquant que la culture de la lavande s'est installée à partir des années cinquante (un ancien alambic situé un peu plus bas, a fonctionné jusqu'en dans les années 80).



dotatio  
un par  
en 1971  
deux a  
sociolo  
rédacti

C'est au  
les obs  
ainsi fc  
nomm  
tandis  
ment n  
Paris e  
appréc  
de se p

**MENG**  
**EGOLE**  
**Kerm**

L'école  
l'éco-li  
arts an  
15h, ct  
chorég  
restaur  
06 30 !

Article sur l'histoire de l'abri de Côte Chèvre



**SAMEDI 17  
MAI 2025**

**Inauguration**

**Abri de  
Côte-Chèvre**

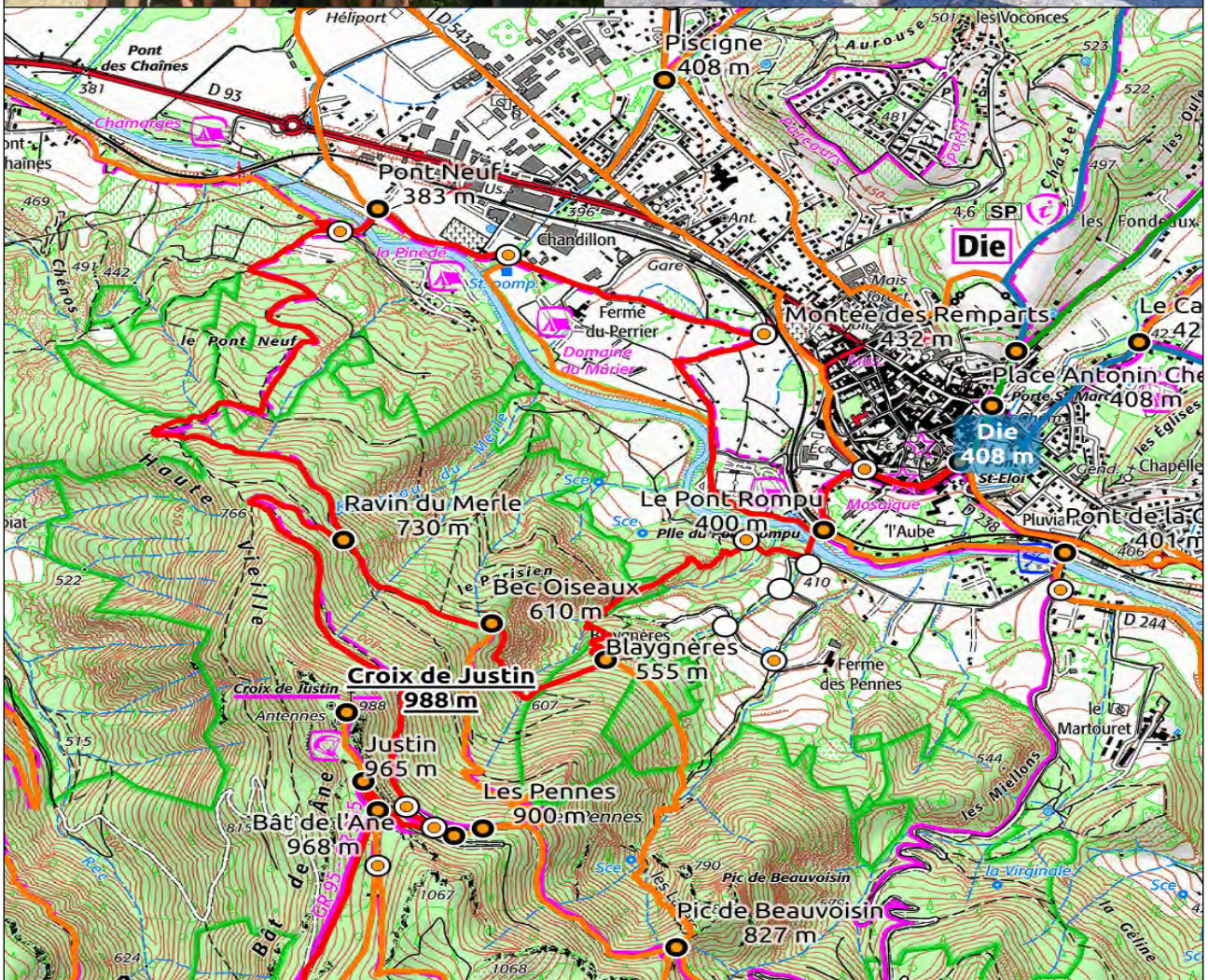


Flyer réalisé pour l'inauguration officielle de l'abri de Côte Chèvre



Flyer réalisé pour l'inauguration de l'abri de Côte Chèvre (suite)

### 3.2. Aménagement des nouveaux itinéraires de randonnée depuis le Pont Rompu jusqu'à la Croix de Justin (Die)



## SENTIER DE RANDONNÉE DES QUARANTE LACETS

# Le sentier a été rouvert, avec un nouveau départ



Le sentier des Quarante-lacets, est une balade emblématique pour monter à la Croix de Justin (par le Pic de Beauvoisin) ou faire un circuit par Blaygnères. Le sentier était fermé depuis plus de dix ans.

Ce samedi 5 juillet avait lieu l'inauguration par la ville de Die, de ce nouveau départ, au pied de l'entrée du sentier (aménagé ce printemps)

en présence des propriétaires, du département et de l'éco-garde du Parc naturel régional du Parc du Vercors, Sylvain Roche.

En retraçant ce dossier qui a occupé plusieurs mandatures qui n'y étaient pas arrivé, et vu sa résolution l'an dernier, la maire de Die, Isabelle Bizouard se réjouissait au nom des Diois, de pouvoir à nouveau randon-

ner sur les «Quarante lacets» : «Nous sommes très heureux de la réouverture de ce chemin». La maire a remercié particulièrement, les familles Lang et Manuel (qui ont autorisé le passage des randonneurs sur leurs parcelles), Philippe Loret (qui a pris en charge ce dossier) ainsi que l'ONF pour les travaux, le département qui va réinscrire ce chemin plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, ainsi que les éco-gardes du parc pour le balisage.

Martine Charmet, la conseillère départementale, s'est félicitée de la réouverture du sentier, remerciant tous les acteurs et ayant une pensée pour Angelo Vivencio (ancien forestier qui a travaillé au remembrement des parcelles dans Justin). M. Lang, le fils de Marie Gauthier, a dit la fierté de sa famille d'avoir participé à la réouverture de ce chemin, un bel hommage à sa mère. SLC

### 3.3. Bilan de la saison 2025 concernant le partenariat avec l'office de tourisme du Pays Diois

Compte-rendu de la réunion avec Sylvain Roche, écocarde du Parc du Vercors le 29 septembre 2025, en présence de Caroline Ligouy, responsable accueil et qualité et Marie-Laure Vallat, Directrice.

Présence au bureau de Die et passages aux bureaux de Châtillon-en-Diois et Lus-la-Croix-Haute.

Accueil physique dans les offices de tourisme, sept lundis matins : les 7, 14, 21 et 28 juillet mais aussi les 4, 11 et 18 août au bureau de Die.

Un espace dédié au Parc du Vercors a été mis en place avec une banque d'accueil et une carte du secteur Diois affichée.

**Un partenariat positif** pour l'équipe de la présence de l'écogarde, de part :

- son appui à l'accueil : une troisième personne pour renseigner et conseiller les visiteurs un des jours les plus fréquentés de la semaine (le lundi) avec un format approprié d'une demi-journée.

- son apport d'expert sur la découverte/randonnée sur le Vercors, thème le plus demandé à l'accueil des bureaux du Pays Diois par les visiteurs.

- ses éléments d'informations sur le terrain et d'anecdotes à l'équipe (vautours, signalétique et balisage, travaux forestiers, etc).

- sa réactivité à nos sollicitations (les tracés et le balisage des sentiers, les problématiques patous, les sources, etc.).

- le temps formateur de rappel des fondamentaux de la randonnée, de la sensibilisation, des consignes de prévention, la la présentation des nouveautés, des informations en cours en amont de l'été avec l'ensemble de l'équipe et le temps-bilan effectué fin septembre.

**Bilan de la fréquentation :**

- environ 200 personnes renseignées/conseillées ; un outil de comptage devrait être mis à disposition de l'écogarde l'an prochain.

- des profils variés présents : familles, seniors, français (peu d'étrangers).

- peu de demandes sur l'itinérance.

- vente de trente six cartoguides Vercors Diois vendus sur les jours de permanence de l'écogarde soit près de 30% des ventes totales de ce document sur l'été (réelle plus value).

En **conclusion**, la présence de l'écogarde Sylvain Roche, avec ses conseils professionnels sur des sujets très demandés par les visiteurs est donc une réelle valeur ajoutée pour l'office de tourisme du Pays Diois.

L'ensemble de l'équipe et la direction sont enthousiastes à une reconduction pour l'été 2026 à Die, voire quelques interventions à Châtillon-en-Diois.

**Pour joindre l'écogarde Sylvain Roche :** en direct, par téléphone ou mail pour toutes questions sur les sentiers et les problématiques diverses liées au Parc du Vercors côté Diois.

### 3.4. Mise en place d'un nouveau partenariat de présence et suivi au vallon de la Jarjatte et l'alpage du Fleyrard (Lus-la-Croix-Haute)

#### **Bilan de l'écogarde sur la commune de Lus-la-Croix-Haute :**

- En début de saison, une remise en état des itinéraires a été effectuée avec notamment une journée de chantier collectif regroupant cinq écogardes.
- Présence sur la thématique du pastoralisme, participation à une réunion de début saison avec l'ADEM et des échanges réguliers. De nombreux passages ont été effectués sur les alpages notamment celui du Fleyrard (forte présence en juillet et août dans le vallon de la Jarjatte). Des points fréquents ont été organisés avec Camille Le Bihan, chargée de mission Natura 2000 au Parc du Vercors, Emmanuelle de l'office de tourisme de Lus-la-Croix-Haute et avec Daniel Jacquemoud, élu de la mairie de Lus-la-Croix-Haute.
- Une remise en état de la boucle de « Claret » a été réalisée avec la pose de nouveaux poteaux, de plaques directionnelles et du balisage.

Sur les 68 jours travaillés ciblés sur les missions de signalétique et d'accueil du public, 13 ont été effectués sur la commune de Lus-la-Croix-Haute ; ce qui représente environ 20% de mon temps de travail (pour rappel 11 communes sont à suivre sur le secteur de travail).

#### **Perspectives 2026 :**

- Avec la participation à la formation « Commissionnement police de l'environnement » suivie en juin 2025, il n'a pas été possible d'avoir suffisamment de temps disponible pour préparer les itinéraires avant la pleine saison. Pour 2026, il serait intéressant de renouveler un temps de chantier collectif sur Lus-la-Croix-Haute avec d'autres collègues écogardes.
- Etre associé à la réunion pastoralisme de pré saison a été appréciable et pertinent. Des contacts et des liens ont été créés avec l'ADEME mais aussi avec quelques bergers (au niveau du Fleyrard et de Toussière). A reproduire l'an prochain si tout le monde en est d'accord.
- En lien avec Emmanuelle de l'office de tourisme, ma présence pourrait se faire sous forme de

#### **Bilan de la commune de Lus-La-Croix-Haute :**

« Bilan très satisfaisant.  
Merci pour ce travail de rédaction complet et synthétique à la fois.  
Nous avons apprécié de travailler avec toi et te remercions pour ton implication. »  
Daniel Jacquemoud, adjoint à la mairie de Lus-la-Croix-Haute.

passages réguliers plutôt de terrain (soit proche des alpages, soit sur les parkings de départs de randonnée).

- Des mobiliers d'accueil et d'informations à destination des visiteurs seront installés prochainement sur la commune de Lus,-la-Croix-Haute, en 2026 ou 2027 ; une validation des emplacements futurs sera à mener courant 2026.

- Par rapport à la fête mycologique, si les informations sont données bien en amont, y compris la date de la fête, ma présence peut-être possible ; une validation préalable est nécessaire de la part du Parc du Vercors.

## 3.5. Entrée de la commune de Saint-Roman dans le Parc naturel régional du Vercors

### **Compte-rendu de la réunion avec la commune de Saint Roman en date du 29/09/2025.**

\* Présentation des missions de l'écogarde :

- . signalétique et balisage des sentiers des communes du Parc du Vercors
- . accueil du public (sensibilisation, information et surveillance)
- . suivi scientifique.

\* Les besoins de la commune :

- une mise en valeur d'une ancienne bergerie sur la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux > remise en état ou stabilisation du bâti. Contact donné au Parc : le Conservateur de la Réserve et Emmanuel Bosc pour les projets de rénovation des cabanes-abris.
- l'aménagement et la valorisation de nouveaux sentiers balisés entre Saint Roman et Laval d'Aix (cadastre à vérifier)
- des reprises de sentiers avec Châtillon-en-Diois mais des vérifications sont nécessaires sur l'état de praticabilité et le balisage, à priori un passage très raviné a été constaté. Des panneaux d'informations sont envisageables au départ du sentier, et peut-être rajouter un poteau directionnel au centre village pour signaler le départ du sentier.
- la pose d'un panneau de sensibilisation-information du public sur les Nays > à voir

### **Retours :**

Concernant les sentiers à baliser :

- celui qui part de Saint Roman jusqu'à Châtillon-en-Diois est re balisé et apparaît sur le carto-guide Vercors Diois du Parc.

- celui qui conduit à Laval d'Aix : côté Laval d'Aix, les terrains relèvent du foncier communal. Point à effectuer avec la commune de Laval d'Aix mais à priori, un aménagement est possible et cette jonction balisée est intéressante pour le territoire.

Bilan : vérification du cadastre par la commune, chemin communal ou rural ? Après validation, un balisage et un aménagement de la signalétique directionnelle est envisageable par les services du Parc du Vercors.

Pour un futur mobilier d'accueil et d'information public-randonnée sur la commune, la demande est en cours auprès du Parc du Vercors. Point à faire en 2026.

Pour toute demande concernant la bergerie de Saint Roman sur la Réserve des Hauts Plateaux, l'équipe de la Réserve Naturelle va prendre la suite et recontactera la commune.

Pour le marais des Nays, Camille Le Bihan se rapprochera de la commune.

avec Camille Le Bihan, chargée de mission Natura 2000 au Parc du Vercors. Réflexion à mener sur la réouverture du milieu.

Référent Parc du Vercors en lien avec l'écogarde pour la commune de Saint Roman : Mickael GUILLAUME : 06 33 29 8523

La nouvelle carte du Parc naturel régional du Vercors intégrant les nouvelles communes depuis la révision de la nouvelle charte 2025 a été distribuée à la mairie.

### 3.6. Formation au commissionnement « police de l'environnement » (espaces et patrimoines naturels protégés)

Depuis cette année, certains écogardes du Parc du Vercors sont assermentés et commissionnés au titre de la protection des espaces et patrimoines naturels. C'est une évolution majeure dans les missions d'écogardes et dans nos relations avec les partenaires et pratiquants. Cependant notre commissionnement regroupe un champ d'actions limité, nous n'avons pas les prérogatives sur la totalité du code de l'environnement et du code forestier.

Une réflexion sur la posture et la méthode collective est en cours.

## 4. BILAN ACTIONS PAR COMMUNES

	4.1. PONET SAINT-AUBAN	4.2. MARIGNAC-EN-DIOIS
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>		4 poteaux : La Fare, col de la Borne, Marignac-en-Diois, Cabane rouge.
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>		Veille sur 10 km d'itinéraires secteur cabane du Clos Hubert.
<b>Travaux divers par communes</b>		Mise en place panneau directionnel vers la cabane du Clos Hubert.
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>		
<b>Chantiers collectifs</b>		
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>		
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS</b>	Rencontre avec Monsieur le Maire le 10 octobre et des échanges téléphoniques avec son adjoint.	Réunion avec Monsieur le Maire et son adjointe le 23 juin.

	4.3. ROMEYER	4.4. LAVAL D'AIX
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>	4 poteaux : pas de la Roche, au virage des Bérards, au Gué Dessableur, Le Bichon.	1 poteau à Laval d'Aix (poteau de rappel directionnel).
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>	10 km entre Fournaire/pas des Econdus/pas de Chabrinel. 10 km entre le Gué dessableur et Le Bichon. 10 km de veille au Pas de Pillouse/balcon du Glandasse.	
<b>Travaux divers par communes</b>	Mise en place du panneau à la cabane du col du Ménil.	
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>		
<b>Chantiers collectifs</b>		
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>		
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS</b>		Réunion avec Monsieur le Maire le 29 septembre. Reprendre un rendez-vous en début de saison 2026.

	4.5. SAINT ROMAN	4.6. CHÂTILLON-EN-DIOIS
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>		5 poteaux : Les 4 chemins, au rappel de La Roche et l'Eau, au col de Menée, à Jiboui (X2) et Beylière.
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>	3,5 km entre Saint-Roman et Châtillon-en-Diois.	5 km vers côte Chèvre. 3 km vers le col Gorodel. 4 km vers les Cabanons. Veille vers La Roche et l'Eau sur 4 km. Veille sur sentier des Vautours à Archiane sur 6 km. Veille au col de Menée sur 7 km.
<b>Travaux divers par communes</b>		Relevé des compteurs de fréquentation : Archiane et Nonières (voir annexe)
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>		Travaux de concertation et d'affichage sur les pratiques de l'escalade à Archiane.
<b>Chantiers collectifs</b>		Abri de Côte Chèvre.
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		Site d'Archiane, vallon de Combeau, alpage de Jiboui.
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>		Participation au suivi des Vautours fauves et Gypaètes barbus (en cours de mise en place).
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS</b>	Réunion avec Mme la Maire et son conseil le 29 septembre. Reprendre un rendez-vous en début saison 2026 pour démarrer les projets.	Intervention au festival des Arts et Vigne à Chatillon-en-Diois.

<b>GESTION DES SENTIERS</b>	<b>4.7. CHAMALOC</b>	<b>4.8. SOLAURE-EN-DIOIS</b>
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>		
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>	3 Km entre le parking de Baise et le col de la Tour. 15 km de veille entre le parking de Baise et la piste de Bergu.	
<b>Travaux divers par communes</b>	Entretien de la plateforme de nourrissage des Vautours.	
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>		
<b>Chantiers collectifs</b>		
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>	Pour 2026 : interrogation pour une présence plus accrue sur l'alpage de Chironne.	
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>		
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS</b>		Réunion avec Monsieur le Maire le 23 juin ; reprendre un rendez-vous en début de saison 2026.

<b>GESTION DES SENTIERS</b>	<b>4.9. DIE</b>	<b>4.10. LUS-LA-CROIX-HAUTE</b>
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>	17 poteaux : Le camping, le pic de Beauvoisin, au rappel des Alisiers, au rappel au Pont de la Griotte, à Chapiat, au Bret et pas de Bret, à la Croix de Justin, au col de Ginayes, au rappel du col de l'Abbaye GR, à pont Rompu, Blaygnières, à Serre Jean, au col de Ménil , le Fays , à l'office de tourisme et au pont de la Griotte.	14 poteaux : la Condamine, les Corréardes, Trabuech, chemin de la Louée, les Sièzes, Pont des Amayères, les Billons, la bergerie de Vallauris (2), la bergerie des Amayères, le Claret, le chemin des Miellons, Fleyrard (2) et la grange des Forêts.
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>	10 km vers la Croix de Justin. 6 km vers le col de Bergu. 5 km vers le col de Villard. Veille sur 12 km vers la boucle du vallon du Paradis à Valcroissant.	8,5 km sur la boucle du Claret. Veille vers la Toussière sur 5 km. Veille au vallon de la Jarjatte sur 12 km.
<b>Travaux divers par communes</b>	Mise en place des nouveaux itinéraires de la Croix de Justin (balisage et poteaux de signalétique). Nettoyage de la barrière de Justin suite à du vandalisme. Mise en place d'un panneau à la cabane de Josseaume.	
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>		
<b>Chantiers collectifs</b>		
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>	Sur le site de Valcroissant.	Présence régulière au vallon de la Jarjatte et sur l'alpage du Fleyrard. Des échanges réguliers avec l'office de tourisme.
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>		

<b>PARTENARIATS MANIFESTATIONS</b>	<b>ET</b>	<p>Permanences les lundis matin de juillet et août à l'office de tourisme.</p> <p>Participation à l'assemblée générale de l'association des Ours du Glandasse.</p>	<p>Présence à la réunion de préparation sur le pastoralisme. Lien avec l'ADEM et Natura 2000.</p> <p>Passages réguliers à l'office de tourisme.</p> <p>En 2026 : présence envisageable à la fête Mycologique.</p>
--	-----------	--	---

	<b>4.11. GLANDAGE</b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b>	
<b>Nombre de poteaux posés/remplacés et localisation</b>	4 poteaux : au col de Sambue, à combe Chauvier, au rappel au dessous de la Pouyat et au hameau de l'Église.
<b>Nombre de km balisés (rafraîchissement) et tronçons</b>	<p>Veille sur 10 km vers Glandage et le col de Boulc.</p> <p>Veille sur 13 km entre Menée et le hameau de l'Église.</p> <p>Veille sur 7 km aux Sucettes de Borne.</p>
<b>Travaux divers par communes</b>	Dé balisage de l'itinéraire au niveau de la corniche des Gâts.
<b>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés</b>	
<b>Chantiers collectifs</b>	
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>	Forte présence sur le site des Sucettes de Borne.
<b>SUIVI SCIENTIFIQUE</b>	

**PARTENARIATS  
MANIFESTATIONS**

**ET**

Partenariat avec l'association au refuge de la Tour de Borne.



*Repas conviviale au refuge de la Tour de Borne.*

## 5. CONCLUSION

### 5.1. Temps de travail par missions

99 jours travaillés, mais il est à noter que les journées sur le terrain sont souvent plus longues que celles dédiées à des tâches administratives.

- 42 jours pour la pose de la signalétique directionnelle (balisage, poteaux, veille et entretien des sentiers et des cabanes).
- 26 jours consacrés à l'accueil, la sensibilisation et la surveillance du public.
- 19 jours pour des tâches administratives (réunions, cartographie, informatique...)
- 8 jours de formation (commissionnement police de l'environnement, chiens de surveillance).
- 4 jours pour des suivis scientifiques (comptages et suivi des Vautours à Archiane).

À noter : 40 alertes provenant de la plateforme Suricate traitées.

### 5.2. Bilan et perspectives

Cette saison a été intense, mais le ressenti global reste positif avec plus de maîtrise et d'efficacité. Le secteur Diois, ses acteurs/trices et les enjeux sont mieux appréhendés.

Bien entendu, si le poste pouvait évoluer vers un plein temps ce serait un vrai plus pour tout le monde. Cette évolution souhaitable de mon côté pourrait prendre plusieurs formes.

Dans cet esprit, j'ai posé ma candidature pour le poste de chargé de mission Natura 2000 sur la commune de Lus-La-Croix-Haute. Cet emploi me permettrait d'avoir un poste à temps plein sur l'année avec mes missions d'écogarde du secteur Diois (en cours...).

En 2026, il est prévu de nouvelles formations pour mieux répondre aux besoins du poste :

- habilitation à la manutention d'une tronçonneuse (afin de pouvoir l'utiliser dans le cadre de mon travail).
- techniques de travaux sur sentiers (demande en cours...)
- le suivi scientifique et le bagage des oiseaux avec Thibaut Lacombe dans le vallon de Combeau.

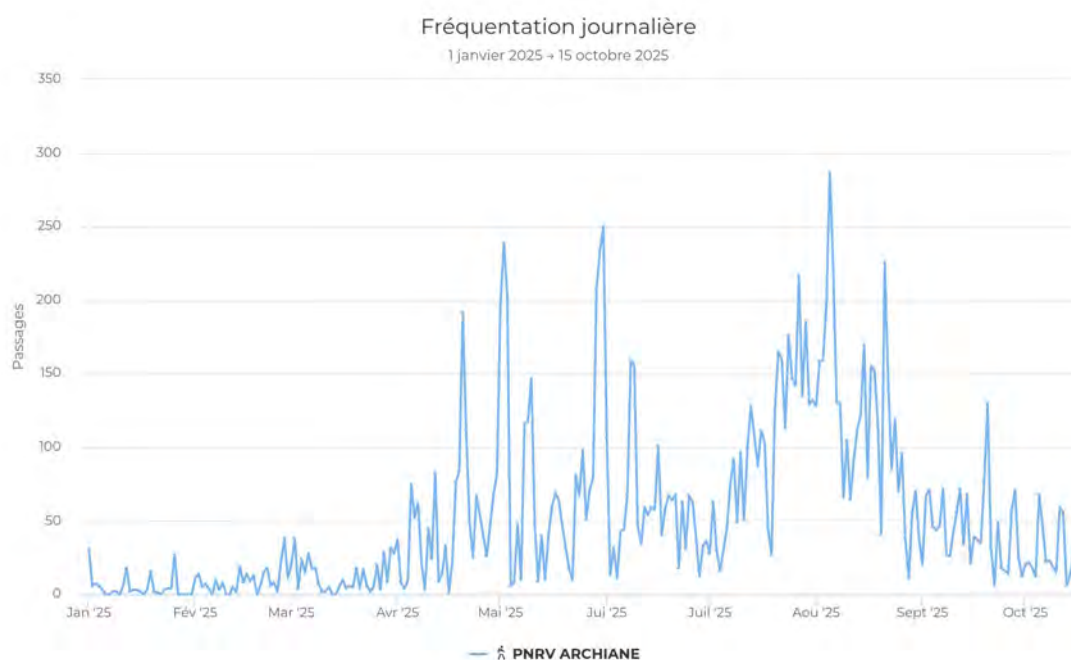
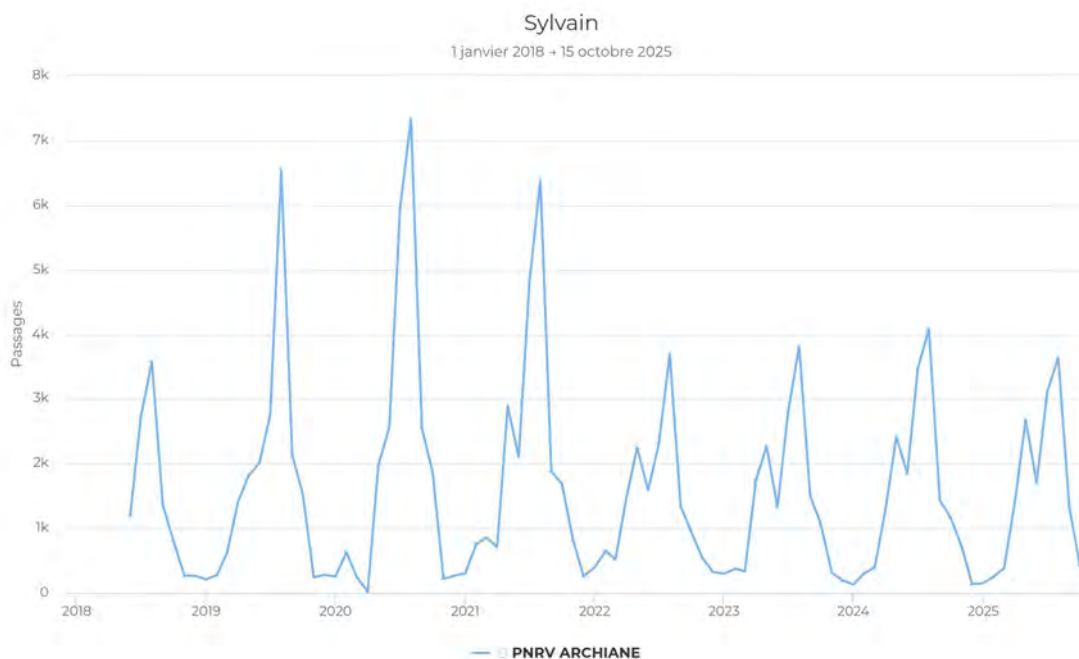
Personnellement je souhaiterais développer :

- le suivi de nidification des Vautours fauves et des Gypaètes barbus (en lien avec Nicolas Renous, référent au PNRV)
- être en lien avec la médiation sur les pratiques de sports de nature (en lien avec Noémie Castaing, référente au PNRV)
- participer à la remise en service de la table des nids ainsi qu'à la sensibilisation du public sur Archiane.
- sur le site du vallon de la Jarjatte, poursuivre le travail sur le pastoralisme en lien avec la commune, l'ADEM, les bergers, les éleveurs, le site Natura 2000 et l'office de tourisme de Lus-la-Croix-Haute.
- accompagner et mettre en place les projets discutés avec la commune de Saint-Roman.

- mettre en place les demandes de la commune de Solaure qui est également une nouvelle commune du Parc naturel régional du Vercors.

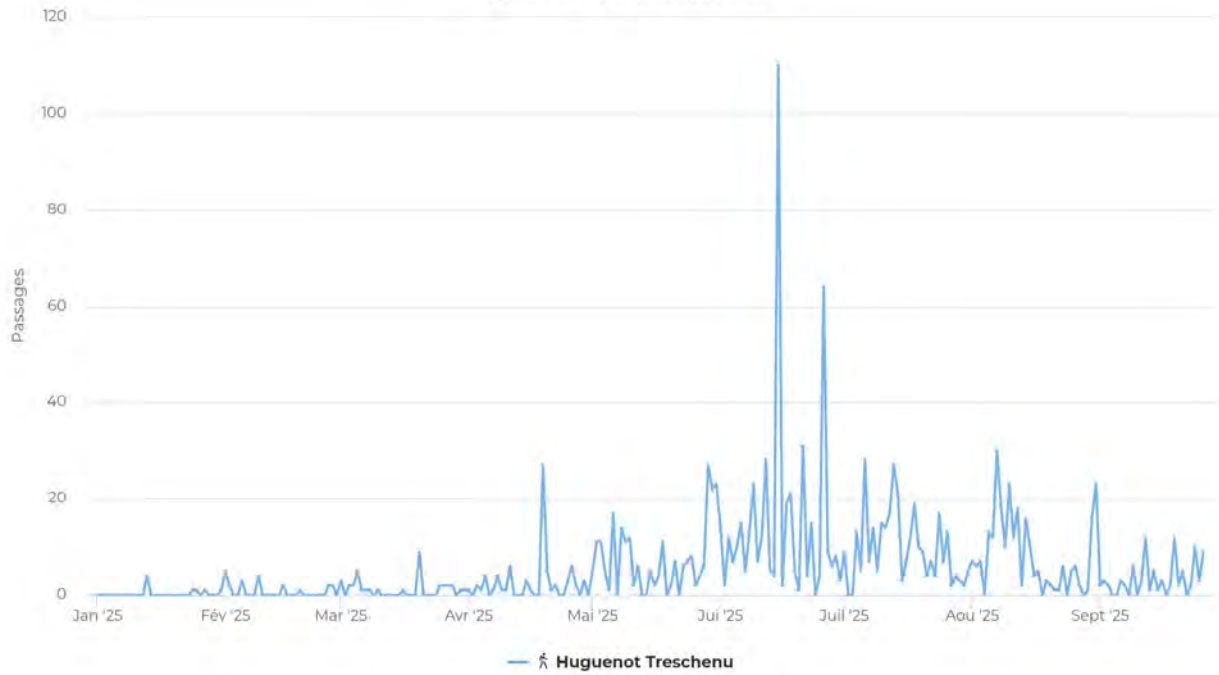
## 6. ANNEXES

### 6.1. Annexe 1 : compteurs d'Archiane et des Nonières



## Fréquentation journalière

1 janvier 2025 + 26 septembre 2025



## 6.2. Annexe 2 : le métier d'écogarde en quelques images



### 6.3. Annexe 3 : chantier collectif des écocardes sur le secteur du Trièves avec la pose de poteaux de signalétique



Pose de poteaux de signalétique sur le secteur du Trièves

### 6.4. Annexe 4 : participation à la journée des baliseurs de la Drôme

« Bonjour à toutes et à tous,

*Vous vous êtes inscrits, individuellement ou en groupe, à la journée des baliseurs qui aura lieu le samedi 25 octobre.*

*Nous sommes déjà près de 85 participants, et nous vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous portez à nos sentiers drômois !*

*Voici le déroulé prévisionnel de la journée :*

*Matinée "studieuse"*

*Comme à l'accoutumée, nous ferons un point sur l'état du balisage dans la Drôme.*

*Plusieurs intervenants partageront ensuite leurs actualités et projets :*

- *Pierre-Éric Duval (Département de la Drôme) : échanges autour de Suricate et du rôle du Département dans le soutien au comité et aux collectivités.*
- *Solenn Meleu (Arche Agglo) : présentation d'une courte vidéo sur un stage de balisage animé récemment par le comité.*
- *Sylvain Roche (PNRV) : discussion autour de plusieurs sujets, dont :*
  - *le nouveau périmètre du Parc naturel régional du Vercors, avec deux nouvelles écogardes,*
  - *les relations entre pastoralisme et randonnée, avec un retour d'expérience à Lus-la-Croix-Haute,*
  - *les nouveaux abris ouverts dans le Diois, la signalétique et les GR.*

*Nous vous présenterons également les nouveaux outils pédagogiques du comité :*

- *un kit sur l'écologie, la biodiversité et le développement durable,*
- *ainsi qu'une borne tactile utilisée pour l'application MaRando lors de nos manifestations.*

*Repas convivial*

*Le déjeuner vous sera offert - pensez simplement à apporter vos couverts, assiette et verre (ou gobelet).*

*Après-midi découverte*

*Selon la météo, nous partirons pour une petite randonnée autour de Triors, avec un passage par l'abbaye et une visite de cave pour conclure la journée sur une note conviviale.*

*Au plaisir de vous retrouver très bientôt »*

*L'équipe des Sentiers - FFRandonnée Drôme*

**Philippe POIRIER**

*Cadre technique*

*Tél. 06 58 01 59 75*

**FFRandonnée Drôme**

*Maison des Bénévoles du sport*

*Drôme Ardèche*

*71 rue Latécoère*

*26000 VALENCE*

*Web. [www.drôme.ffrandonnee.fr](http://www.drôme.ffrandonnee.fr)*



*Journée des baliseurs en Drôme*

## 6.5.annexe 5 : Journée mondiale des gardes



### JOURNÉE MONDIALE DES GARDES

SENSIBILISATION DES RANDONNEURS À LA PRÉSERVATION DE NOS ESPACES

NATURELS ET À LA RECONNAISSANCE DES MÉTIERS DE GARDES

Le 31 juillet 2025, un événement unique sera organisé au parking de la Coche (commune de Saint-Agnan-en-Vercors, Drôme) pour sensibiliser les randonneurs à la préservation des espaces naturels et aux enjeux liés à la surveillance et à la gestion de ces espaces vitaux pour la biodiversité.

**DES MISSIONS MULTIPLES ET ESSENTIELLES**  
Cet événement qui se tient également sur de nombreux autres espaces naturels protégés de France et du monde, comme à la forêt de Saou (Drôme) met en lumière les missions fondamentales des gardes des espaces naturels : des missions d'accueil et de sensibilisation des visiteurs, de gestion des conflits d'usage, tout en assurant une présence de terrain indispensable à la protection de notre patrimoine naturel.

Ces missions sont de plus en plus importantes, en réponse à la pression sur nos espaces protégés qui n'a jamais été aussi forte.

#### UN OBJECTIF PARTAGÉ

Cet événement met également en avant l'importance du travail en commun entre différents acteurs. En effet, des structures telles que le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) et la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV), les départements de la Drôme et de l'Isère (CD 26 et 38), ainsi que l'Office National des Forêts (ONF)

et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) œuvrent ensemble pour protéger nos espaces naturels situés sur le massif du Vercors.

Cette collaboration permet d'optimiser les actions de surveillance, de sensibilisation et de gestion des espaces, tout en confrontant les enjeux spécifiques à chaque territoire. La concertation et la complémentarité des actions sont essentielles pour garantir la préservation durable de nos environnements.

#### À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'association Gardes Nature de France, en partenariat avec l'International Rangers Federation (IRF), élargit cette démarche en portant la voix des rangers et gardes nature à l'échelle mondiale. À travers cet événement, nous mettons en lumière non seulement les défis rencontrés en France, mais aussi l'ampleur des risques auxquels sont confrontés les agents de terrain dans d'autres régions du monde. En 2024, de trop nombreux gardes de la nature ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, un sacrifice

qui reste trop souvent invisible. Cet événement du 31 juillet a été mis en place pour rendre hommage à ces agents, afin de souligner le courage et le dévouement de ces professionnels, souvent au péril de leur vie.

#### INVITATION DES RANDONNEURS

Cet événement est une occasion unique pour tous les randonneurs, passionnés de nature et citoyens engagés, de prendre conscience des enjeux environnementaux actuels, tout en apportant leur soutien aux métiers de surveillance de la nature, en particulier les gardes/rangers, ces héros de l'ombre.

Nous vous invitons à rejoindre notre stand pour échanger, poser vos questions, et mieux comprendre les missions de ceux qui œuvrent chaque jour pour protéger notre patrimoine naturel. Ensemble, engageons-nous pour la préservation de notre environnement et la reconnaissance des métiers essentiels à sa sauvegarde.

•••

## 6.6. Annexe 6 : comptage annuel IOD du Gypaète barbu

### Prospection internationale du Gypaète barbu du 11 octobre 2025

Une prospection Gypaète barbu d'ampleur internationale a eu lieu le samedi 11 octobre 2025, depuis le Mercantour jusqu'aux Alpes orientales autrichiennes mais également dans le Massif central.

#### Contexte :

La méconnaissance profonde de l'espèce Gypaète barbu et de son mode de vie ainsi qu'un attachement excessif aux mythes et fables a conduit à sa disparition dans les Alpes au début du 20ème siècle.

Un vaste programme de réintroduction s'est mis en place depuis 1986 sur tout l'Arc alpin. L'année 1997 offre une grande récompense avec la première reproduction en nature.

Un peu plus de 100 couples sont connus sur l'arc alpin et la population est constituée d'environ 500 individus dans les Alpes.

Au début du programme, seuls les gypaètes nés en captivité et destinés au renforcement de la population par la réintroduction étaient bagués et certaines de leurs plumes des ailes ou de la queue sont décolorées. Ces marques permettent de les identifier jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans, âge des premières mues. Depuis 2013, un programme d'équipement des poussins au nid a été initié également avec baguage et équipement de GPS mais sans plumes décolorées.

Le suivi des gypaètes est organisé à l'échelle de l'Arc alpin dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) coordonné par la Fondation pour la Conservation des Vautours. Il est mis en oeuvre par différentes structures selon les régions (carte ci-dessous). Pour les Alpes françaises :

- Asters (N°21) pour la Haute-Savoie. Etienne Marle : [etienne.marle@cen-haute-savoie.org](mailto:etienne.marle@cen-haute-savoie.org) , date limite d'inscription : **lundi 29 septembre 2025**
- Le Parc National de la Vanoise (N°22) pour la Savoie et la LPO 73, Benedicte Chomel : [benchomel@netcourrier.com](mailto:benchomel@netcourrier.com)
- Envergures alpines (N°39) et le Parc National des Ecrins pour la zone Ecrins, Dauphiné. Christian Couloumy et Cathy Hustache : [envergures.alpines@gmail.com](mailto:envergures.alpines@gmail.com)
- Le Parc Naturel Régional du Vercors (N°25) pour le Vercors et les Alpes externes du Sud. Nicolas Renous [nicolas.renous@pnr-vercors.fr](mailto:nicolas.renous@pnr-vercors.fr)
- Vautours en Baronnies (N°38) pour les Baronnies. Julien Traversier : [gypaete@vautoursenbaronnies.com](mailto:gypaete@vautoursenbaronnies.com)
- Le Parc National du Mercantour (N°23) pour les Alpes Maritimes (06) et pour les Alpes de Haute-Provence (04) François Breton : [francois.breton@mercantour-parcnational.fr](mailto:francois.breton@mercantour-parcnational.fr)
- La LPO Grands Causses (N°26) pour le « Massif central », Noémie Ziletti : [noemie.ziletti@lpo.fr](mailto:noemie.ziletti@lpo.fr)

#### Contexte à l'échelle du Vercors

Le parc naturel régional du Vercors mène des opérations de réintroductions du Gypaète barbu depuis 2010, dans un premier temps dans le cadre du PNA Gypaète, puis dans un second temps dans le cadre des programmes LIFE (LIFE Gypconnect 2016 - 2021, Life Gypact 2023-2028).

Ainsi, 23 oiseaux ont été réintroduits sur les 11 lâchers effectués sur le site de Tussac.

Et depuis 2022, les Gypaètes se reproduisent sur le massif du Vercors.

En 2025, deux couples ce sont reproduit sur les secteurs d'Archiane et de Glandasse. Deux poussins

ont pris leur envol (DIWA, DÔM). Un des jeunes, DÔM, sera malheureusement retrouvé mort 3 semaines après l'envol.

Cet épisode nous rappelle la fragilité et les difficultés d'établir une population de Gypaètes barbu.

### **Objectif de la prospection à l'échelle du Vercors:**

Contrôler la présence des couples connus sur le massif du Vercors et localiser leur aire de reproduction

Repérer de nouveaux couples en installation ;

Compter le nombre d'individus minimum sur le secteur, et connaître la répartition par classe d'âge.

### **Objectif de la prospection :**

Contrôler la présence des couples connus sur le département et localiser leur aire de reproduction

Repérer de nouveaux couples en installation ;

Dénombrer le nombre d'individus minimum sur l'Arc alpin, et connaître la répartition par classe d'âge.

### **Pourquoi organiser une prospection maintenant et quoi observer ?**

C'est à l'automne que vous pourrez observer les parades nuptiales qui se caractérisent par des jeux aériens de type vol synchrone, offrande, courbette... C'est à cette époque également que le site est choisi et que le nid est construit dans une cavité ou grotte, toujours dans une falaise. Vous pourrez ainsi observer des transports de branche ou de laine, que ce soit dans le bec ou les serres. Les accouplements interviennent environ 2 mois avant la ponte. Toute observation est intéressante à répertorier, prenez attention à la couleur de la tête, les contrastes de couleur corps/ailes et la présence de mues ou de marques, de bagues. Dans tous les cas, les photos, même de mauvaises qualités, sont intéressantes.

Un guide d'identification du Gypaète barbu, est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.gypaete-barbu.com/upload/wysiwyg/doc%20classes%20ages%20fcas.pdf>

### **Déroulement de la journée:**

Dans la plupart des secteurs, l'observation se fait sur des postes fixes de 10h à 15h sur les principaux massifs par équipe de 2 ou 3 personnes. Certains postes sont accessibles facilement (en voiture ou à pied), d'autres demandent quelques heures de marche. L'organisation diffère selon les partenaires, briefing matinal en groupe, accès sur les postes en autonomie, liaison radio, debriefing....

Tout est précisé par les organisateurs de chaque région.

### **Matériel nécessaire :**

Jumelles, longues-vues, pique-nique, matériel de confort pour observer, crayon, montre, chaussures de marche et vêtements chauds. Crème solaire et casquette en fonction de la météo. Déplacements avec les véhicules des participants.

### **Résultats 2025**

La météorologie a été particulièrement favorable cette année. Quelques nuages bas en fond de vallée se sont rapidement dissipés pour laisser un temps particulièrement clair et donc favorable à l'observation à grande distance.

20 postes d'observations ont été occupés dans les secteurs du Diois, Vercors, Trièves et Lus la Croix-Haute, par 50 observateurs.

Sur ces 20 postes, 7 postes n'ont pas observés de gypaètes.

Sur les 13 postes qui ont vus des oiseaux, 44 observations ont été réalisées permettant d'identifier

au moins 10 gypaètes différents:

**5 adultes :**

Les deux couples du Vercors: STEPHAN et GERLINDE (couple Ambane), et PAMELA / MITCH (couple Archiane)

FORTUNAT, mâle réintroduit en 2020 en Suisse et présent dans notre région depuis le 4 septembre 2023.

**1 subadulte** environ 5AC observé à Lus-la-croix-haute, oiseau non connu.

**1 immature** : LECROË relâché dans le Vercors en 2023

**3 juvéniles :**

DIWA, le jeune du couple Ambane (STEPHAN / GERLINDE)

SPIRALE et TROUBADOUR relâchés Vercors au printemps 2025

Sur ces 10 gypaètes, 5 sont équipés de balises GPS fonctionnelles, et ont permis de confirmer les observations: FORTUNAT, PAMELA, LECROË, SPIRALE, TROUBADOUR.

4 gypaètes non équipés de balises ont pu être identifiés grâce à leurs caractéristiques individuelles: STEPHAN, GERLINDE, MITCH, DIWA.

2 gypaètes n'ont pu être identifiés:

Un subadulte (Lus la croix haute)

Un juvénile à Archiane, probablement Troubadour

## 6.7. Annexe 7 : compte-rendu du chantier mené par l'équipe des écocardes à Lus-la-Croix-Haute

\* Rencontre avec Daniel Jacquemoud (élu) à 9h30 à la mairie.

- Ordre du jour : échanger sur les itinéraires, mettre en place des projets qui seront approfondis lors de la prochaine réunion du 12 juin et la réunion pastoralisme ADEME à 10h.

- Organisation : cinq écocardes présents répartis en deux équipes.

- Objectifs : changer les poteaux cassés repérés en amont par l'écogarde du Diois (trois journées de repérage en 4X4 et à pied).

- Bilan :

7 poteaux changés : la Condamine, Corréardes, le Trabuëch, chemin de la Louée, les Sièzes, pont des Amayères, les Billons.

2 remis en place : bergerie de Vallauris (X2) et bergerie des Amayères.

3 poteaux réinstallés car disparus : au sommet du Claret (avec portage, pose d'affiches provisoires, commande des plaques pour le sommet et le Collet en cours) et sur le chemins des Miellons (mise en place d'indications écrites et commandes de plaques) mais aussi de nombreux poteaux nettoyés. Commande de nouvelles plaques ayant disparues.

- Prévoir du re balisage sur plusieurs itinéraires, peut-être dans le cadre d'un projet collectif entre écocardes fin juin début juillet ou sur septembre-octobre.

\* Réunion en mairie plus tôt le mardi matin

- Vérifier la cartographie du sommet de Piegros.

- Re baliser le Claret avec une pose de plaques au sommet et au Collet, et pointe Feuillette sur la descente vers le Collet ; pour cette dernière, réfléchir à la mise en place car le balisage est situé dans l'alpage).

- Des poteaux à remettre droit ou changer dont la cabane du Fleyrard.

- Vérification de l'itinéraire vers le col de Lus-la-Croix-Haute (à cause de travaux sur la piste forestière) et au sommet de Bernon et Toussière (car du pastoralisme est présent, il manque une plaque voir mener la réflexion de modifier le tracé). Des plaques sont donc à commander : une au sommet du Claret, une au Collet et d'autres sur le chemin des Miellons).

*Photos ci-dessous : pose de signalétique.*





## 6.8. Annexe 8 : comptage de l'espèce Lagopède alpin sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux du Vercors

### Réserve naturelle Hauts-plateaux du Vercors

#### BILAN DE COMPTAGE 2025

Comptage au chant du Lagopède alpin *Lagopus muta* sur la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

BILAN  
COMPTAGE

### INTRODUCTION

Tous les deux ans, la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (RNNHPV) organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales du massif du Vercors. Le protocole de comptage est établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années (Léonard, 1995).

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues espacées à une semaine d'intervalle pendant cette période, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

La RNNHPV a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition alpine et compte-tenu de la régression de ses populations sur l'ensemble de l'arc alpin.

### PROTOCOLE

Les crêtes orientales du massif du Vercors situées sur la réserve naturelle sont prospectées du pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud, tous les deux ans. Elles sont divisées en 10 secteurs de prospections ; à chacun des secteurs correspond un circuit, validé en amont par l'OGM et le personnel de la réserve naturelle (annexe n°1). Chaque circuit est parcouru sur toute sa longueur (sur les crêtes) par une équipe de deux observateurs, dont obligatoirement un membre de l'équipe de la réserve ou du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Chaque comptage nécessite donc la présence de 20 observateurs. Les lagopèdes étant sensibles au dérangement notamment pendant la période de reproduction, il est donc préférable de ne pas inclure d'observateurs supplémentaires.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède.

Lors de la prospection, les individus vus et/ou entendus sont comptés et géolocalisés de manière la plus précise possible. Un point GPS est pris à l'endroit où l'on entend ou/et voit les lagopèdes sur le parcours. La distance doit être estimée et la direction de l'observation notée. L'heure est également notée. Chaque observation est indiquée sur une carte et une fiche fournies par l'organisateur.

Il faut indiquer si l'oiseau est vu chantant, non-chantant ou juste entendu, et le nombre de strophes entendues lors du chant, ceci afin de détecter des doubles-comptages éventuels.

Le chemin parcouru correspond à peu près à la ligne de crête. Les comptages ne se font que sur l'aller sur toute la longueur du secteur, pas sur le retour.

Toutes autres observations d'autres espèces peuvent être relevées.

A la fin des comptages, un débriefing est réalisé en présence de tous les observateurs, afin de déterminer le nombre total d'individus. Cela permet d'éviter les doublons en comparant chacune des observations sur l'ensemble des circuits.

# RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, un seul comptage a pu être effectué, le mercredi 28 mai. Ceux prévus les 22 mai et 3 juin ont été annulés.

Les observations recueillies au cours de chaque matinée sont à interpréter comme suit :

- l'audition d'un oiseau chantant (non vu ou vu seul) est comptabilisée comme un mâle chantant ;
- l'audition de deux ou plusieurs oiseaux chantant est comptabilisée comme deux ou plusieurs mâles chantants ;
- l'observation d'un oiseau chantant accompagné d'un oiseau non chantant est comptabilisée comme un couple, il en est de même pour l'observation de deux oiseaux ensemble non chantant ;
- l'observation d'un oiseau isolé non chantant est notée comme « individu isolé non chantant ».

Le nombre de mâles correspond à la somme du nombre de mâles chantants, du nombre de couples et de la moitié des individus isolés non chantants (en admettant qu'un individu non chantant sur deux soit un mâle).

Les résultats par date et par secteur sont présentés ci-dessous.

Toutes les observations sont saisies dans l'application cartographique de l'OFB dédiée aux comptages des galliformes, et également dans la base de données Geonature du PNR Vercors.

## 1<sup>er</sup> COMPTAGE (28 mai)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	G. Fruquière (RNNHPV)	Claire Catil (RNNHPV), François Arod	0
1502 (gd veymont sud)	L. delalande (RNNHPV)	Margot Lesturgeon, Blandine M.Poche	0
1503 (gd veymont nord)	S. Roche (PNRV)	Michel Morin, Céline Schmerber	0
1504 (pierre blanche)	B. Betton (RNNHPV)	Aleksandra Aboruszewska (RNNHPV)	0
1505 (roche rousse)	E. Charron (PNRV)	Victor Nicolai	2
1506 (rocheherbe)	D. Leroy (RNNHPV)	PE Briaudet (OFB)	1
1507 (Malaval)	S. Bossand (PNRV)	B. Palhec (RNNHPV)	0
1508 (Peyrouse)	A. Fraschini (PNRV)	N. Castaing (PNRV)	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	Q. Duron (PNRV)	P. Cotte (OFB)	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	-	-	-
			<b>Total : 3 coqs</b>

Au total, **3 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.  
Le secteur 1510 n'a toutefois pas pu être compté (observateur absent).  
Les conditions météorologiques étaient bonnes, avec un peu de vent.

## CONCLUSION / DISCUSSION

Suite à une mauvaise météo annoncée à la date du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> comptages (22 mai, 3 juin), un seul comptage sur trois a pu être réalisé cette année.

C'est donc un total de **3 coqs** qui ont été comptés et retenus cette année (comptage du 28 mai).

Les résultats de ces comptages sont une nouvelle fois très faibles par rapport aux années précédentes (annexe n°2).

**Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.**

Il n'y a pas eu de comptages des lagopèdes en 2024 sur la réserve naturelle.

Seul le suivi à long terme de cette population peut espérer estimer une tendance fiable d'évolution de la population, avec tous les biais à prendre en compte dans un tel protocole, basé sur des transects et des observateurs mobiles (méthode peu recommandée mais réalisée depuis l'an 2000 ; Calenge, 2011). Il peut être intéressant pour les prochaines années de décaler les jours de comptage pour les faire plus tôt dans l'année (baisse de la durée d'enneigement).

Les connaissances d'aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation de balises GPS et/ou de matériel de bio-acoustique, permettent de fiabiliser la méthode de comptage actuelle, en limitant les doubles comptages et le biais observateur (Sèbe *et al*, 2019). Ce sera sûrement à l'avenir des méthodes employées pour étudier la population de lagopèdes alpins présente sur la réserve naturelle.

Depuis 2023, la LPO a d'ailleurs mis en place 3 enregistreurs bioacoustiques sur le Grand Veymont, pendant la période de reproduction (mai-juin). Les résultats entre les 2 méthodes de dénombrement pourront ainsi être comparés.

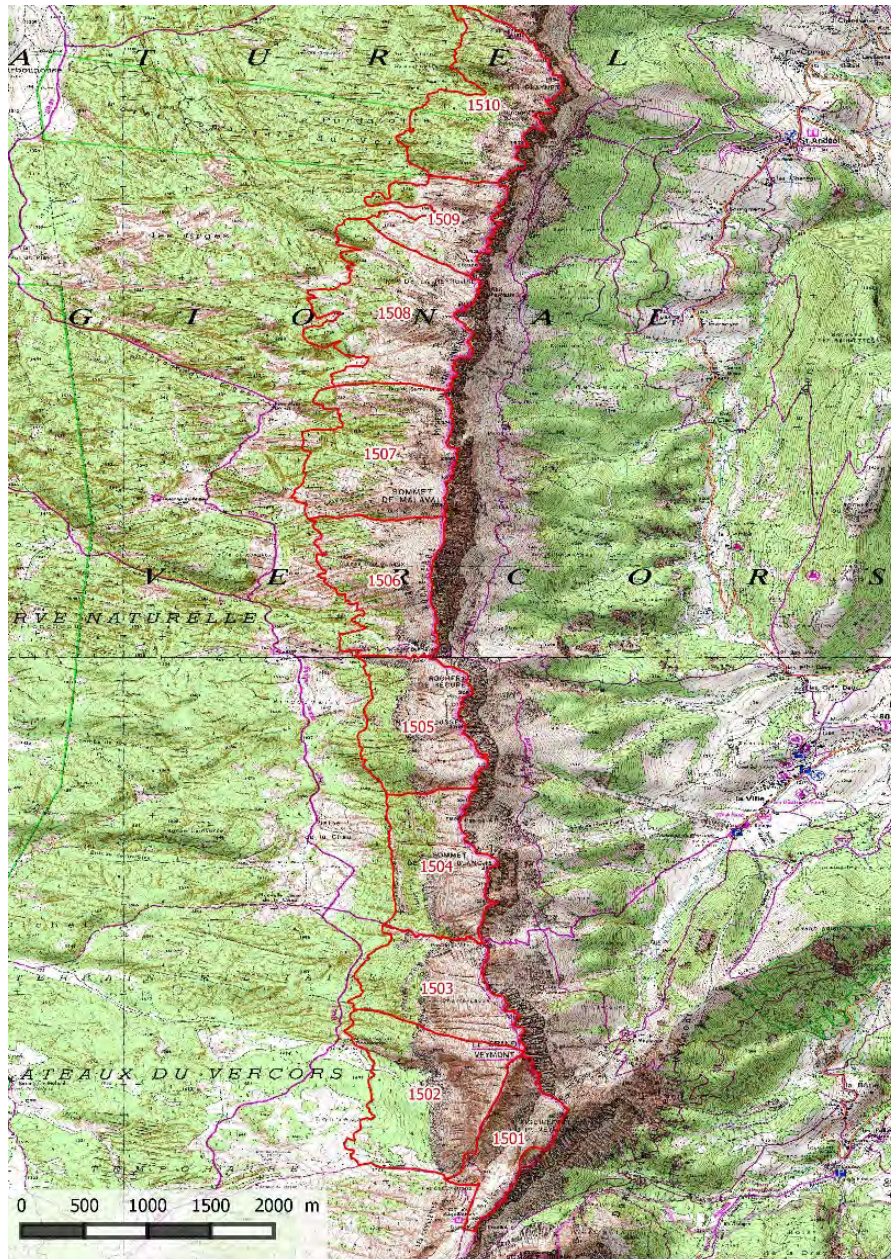
### Bibliographie :

Calenge, C. 2011. Estimation des tendances d'évolution des effectifs du lagopède alpin. ONCFS.

Léonard, P. 1995. Méthode de dénombrement des lagopèdes alpins mâles au chant et présentation des résultats ? *Bull. Mens. ONC* n°199, fiche n°85.

Sèbe, F., Marin-Cudraz, T., Novoa C., Mahamoud-Issa, M., Muffat-Joly, B., Aubry, P., Montadert, M., Desmet, J.F., Imberdis, L., Mansons, J., Guignet, J., Mathevon, J. 2019. L'information individuelle dans les vocalisations comme outil pour le suivi des lagopèdes alpins. *Faune Sauvage* n° 323, p.29-32.

Annexe n°1 : localisation des secteurs de comptage lagopèdes sur la RNNHPV

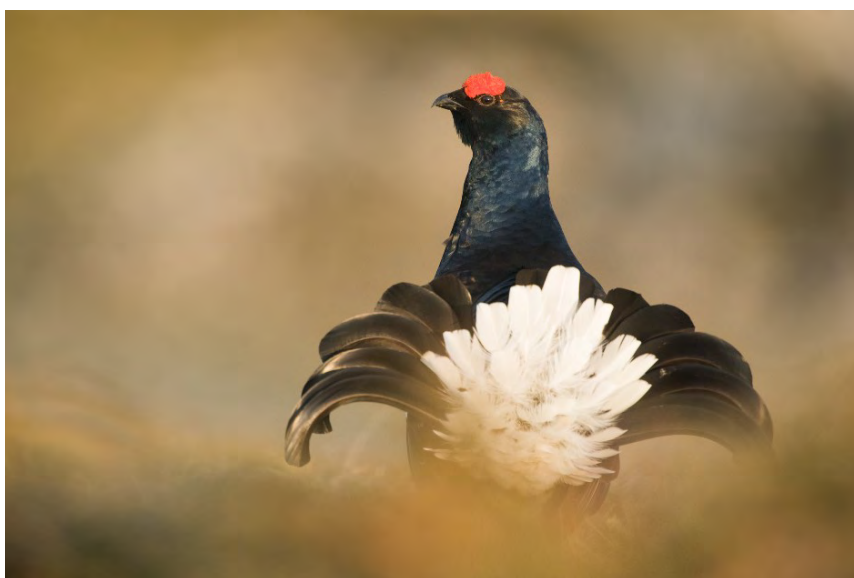


## 6.9. Annexe 9 : comptage de l'espèce Tétras lyre au chant sur la Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors



**Tétras-Lyre : Programme OGM 058**  
**Comptages sur secteurs échantillons**

**Compte-rendu des comptages au chant de Tétras-lyre**  
**sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du**  
**Vercors**  
**(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)**



©Luca Melcarne

### **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2025**

**Référent :** Hervé Tournier  
**Structure :** PNRV  
**Année :** 2025

*RNNHPV – H. Tournier – juin 2025*

1

### **Rappel du protocole :**

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

### **Présentation de la zone de comptage :**

En 2025, **15 secteurs** ont été sélectionnés : 821061520, 821061522, 821061523, 821061501, 821061502, 821061503, 821061505, 821061507, 821061515, 821061517, 821061518, 821061527, 821061529, 821061534, 821061531.

Seul le secteur 821061520 n'a pas été compté en 2025.

### **Déroulement des comptages :**

Les comptages se sont déroulés sur 1 jour, le 7 mai, organisés comme indiqué ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
07/05/2025	821061520	-
	821061522	Alan Fraschini PNRV
	821061523	Hervé Tournier RNNHPV
	821061501	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061502	Etienne Bessaguet PNRV
	821061503	Eric Charron PNRV
	821060505	Sébastien Bossand PNRV
	821061507	Stéphane Fayollat PNRV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061517	Jean Andrieux RNNHPV
	821061518	Sylvain Roche PNRV
	821061527	Hervé Tournier RNNHPV
	821061529	Brice Palhec RNNHPV
	821061534	Lucas Delalande RNNHPV
821061531	Guillaume Fruquière RNNHPV	

Pour 2025, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 14 observateurs (14 jours-agent).

**Condition d'applicabilité des comptages :**

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

<b>07/05/2024</b>	<b>Nuageux, brouillard, froid</b>
-------------------	-----------------------------------

Etat de la couverture neigeuse : 10 %

Etat de développement de la végétation : -

### **Comportement des oiseaux**

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules : quelques poules vues et ou entendues

### **Résultats des comptages :**

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
07/05/2025	821061520	-	-
	821061522	2	0
	821061523	4	0
	821061501	3	0
	821061502	7	0
	821061503	3	4
	821060505	1	0
	821061507	2	1
	821061515	1	0
	821061517	0	0
	821061518	0	0
	821061527	23	2
	821061529	10	0
	821061534	2	0
	821061531	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>58</b>	<b>7</b>

*NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés*

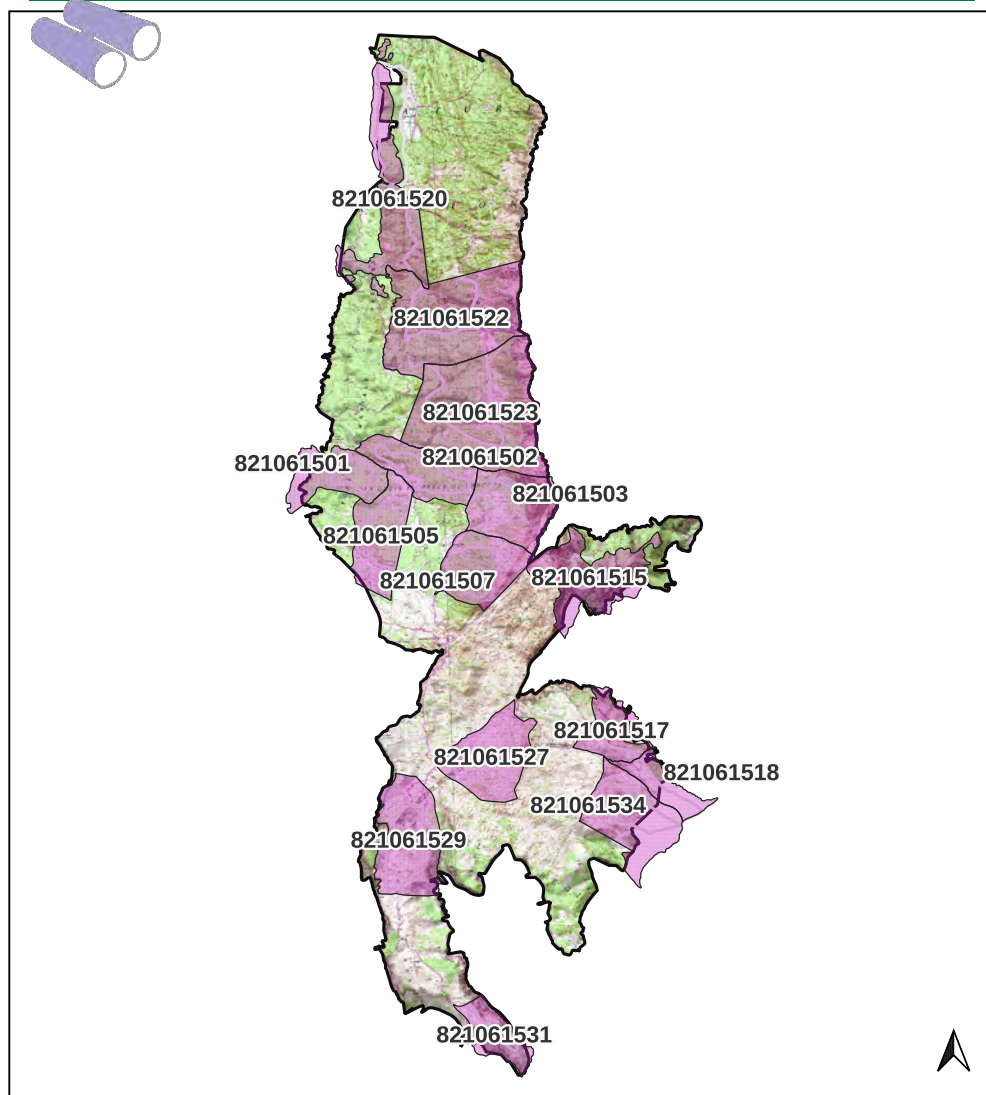
**Total coqs comptés : 58**

**Total poules comptées : 7**

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à **xxx coqs [xxx-xxx]** ; IC xx % ; CV xxx %.

**Un grand merci à tous les participants !**

**Secteurs et circuits de comptage au chant des tétras-lyre sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors - printemps 2025**



comptage tétras-lyre RNNHPV  
■ tirage\_2025  
— circuits\_tetras\_2025  
□ rnhp\_perimetre

Sources : IGN, PNRV - 2025